

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE  
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 2 FEVRIER , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Gérard SONGY

Date de convocation du Conseil communautaire : 25 janvier 2012

**Etaient présents :**

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS pouvoir à Claude GANELON
  - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX pouvoir à Gérard SONGY, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
  - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS
  - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
  - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
  - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
  - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoit SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Yves DUMAS
  - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
  - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD, Serge FOURTON
  - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
  - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON pouvoir à Pascal GALLEGO, Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE
- Absente, excusée : Fabienne OUVRARD

**Concerne: 2012-0202-10 PROJET DE MICRO CRECHE A LAMARQUE – DEMANDE DE SUBVENTION au titre de la Dotation d'équipement des Territoires ruraux (DETR) - Autorisation**

Vous avez donné un avis favorable au principe de l'inscription de la réalisation d'une micro crèche sur la commune de Lamarque au titre du Contrat Enfance Jeunesse.

Par délibération 2011 06-10/14, du 6 octobre 2011, la Communauté de Communes a sollicité, auprès des Services de l'État, la subvention la plus haute au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au vu du montant des travaux.

Le plan de financement devait être proposé ultérieurement. Il se décompose ainsi :

Dépenses		Recettes	
Coût travaux	241 460,00 €	C.A.F.	140 000,00 €
Frais de raccordement	5 000,00 €	C.C.M.S.A.	5 000,00 €
Matériel informatique	1 014,00 €	DETR	60 365,00 €

Mobilier	11 996,00 €	Autofinancement	59 743,97 €
	0,00 €		
Carte Plus	2 760,00 €		
<b>Total travaux H.T.</b>	<b>262 230,00 €</b>	FCTVA	48 518,11 €
<b>TVA</b>	<b>51 397,08 €</b>	<b>Total</b>	<b>313 627,08 €</b>
TVA			
<b>Total Général T.T.C.</b>	<b>313 627,08 €</b>		

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

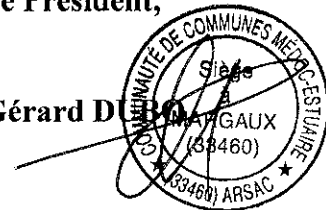
- ▶ **approuve** la demande de subvention proposée ci-dessus,
- ▶ **autorise** Monsieur le Président à solliciter la subvention correspondante.

*Certifié exécutoire :  
Reçu en Sous-Préfecture le  
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme  
Arsac, le 6 février 2012

**Le Président,**

**Gérard DUBOIS**



## Acte à classer

DL2012-0202-10

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_3\_2012-02-09T15-46-51.00 ( MI48638308 )

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20120206-DL2012-0202-10-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Projet de micro-crèche à Lamarque - Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des Territoires ruraux - Autorisation

Date de décision : 06/02/2012



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : [10.PDF](#)

Préparé	Le 09/02/12 à 15:46	Par <a href="#">PERIER Jean-Marc</a>
Transmis	Le 09/02/12 à 15:46	Par <a href="#">PERIER Jean-Marc</a>
Accusé de réception	Le 09/02/12 à 17:00	